

Instructions pour les auteurs

La revue *Ebisu*, fondée en 1993, classée par l'AERES depuis 2008, est publiée par l'Institut français de recherche sur le Japon (UMIFRE 19 CNRS / MAEDI) hébergé à la Maison franco-japonaise à Tokyo. Elle accueille des travaux en langue française : articles de recherche, traductions commentées, textes de conférences inédits et comptes rendus d'ouvrages, dans le domaine des études japonaises.

Les propositions d'article sont soumises à une évaluation anonyme auprès de deux experts extérieurs, selon une grille de critères disponible en annexe des présentes instructions aux auteurs.

Ces manuscrits ne comportent que des éléments libres de tous droits et ceux-ci sont cédés de par l'envoi du manuscrit à la revue *Ebisu* qui pourra les utiliser pour leur publication sous quelque forme que ce soit. Un document en attestant sera soumis à la signature des auteurs.

1. Mise en forme

Les textes seront envoyés par e-mail, sous forme de fichier attaché au format « .doc » ou « .docx », à l'adresse : ebisu@mfj.gr.jp. L'auteur veillera à préciser son nom, son rattachement institutionnel et ses adresses électronique et postale.

Taille des textes :

- article ou traduction : 60 000 signes, espaces, notes et bibliographie comprises
- compte rendu d'un ouvrage : 10 000 signes, espaces et notes comprises
- recension d'un ouvrage : 4 000 signes espaces comprises (ne comporte pas de notes).

Le texte devra être saisi sur Word en corps 12 sans autre enrichissement typographique que l'italique et le gras. Le titre, le sous-titre et les inter-titres (au maximum deux niveaux d'inter-titre) seront courts. Les références bibliographiques dans le texte et dans les notes appliqueront le système Harvard, la bibliographie complète des ouvrages cités se trouvant à la fin du texte (voir plus bas pour de plus amples précisions). La transcription alphabétique des mots japonais, en italique, appliquera le système Hepburn modifié, elle sera suivie de leur transcription en *kanji / kana* à leur première occurrence (*idem*).

a. Résumé, mots-clés et biographie

Les articles devront être accompagnés d'un résumé de 800 signes avec quelques mots-clés (entre 5 et 8 mots).

Si l'article est accepté, il sera demandé à l'auteur de fournir :

- le titre de l'article en anglais et en japonais
- le résumé en anglais (en 800 signes) et en japonais (en 300 signes)
- les mots-clés en anglais et en japonais
- une courte biographie de l'auteur dans les trois langues (en 300 signes pour les versions française et anglaise, en 100 signes pour la version japonaise).

b. Illustrations et graphiques

Les schémas, graphiques, tableaux ou images devront être fournis en fichiers séparés, au format PDF pour les tableaux et graphiques, et JPEG pour les images (qualité requise : 1 500 pixels de large), avec la liste des légendes mentionnant les sources et les auteurs des documents. Ces documents devront être libres de tous droits ; s'ils ne le sont pas, l'auteur en obtiendra le droit de reproduction et de mise en ligne¹.

2. Règles typographiques

À l'exception des références pour lesquelles la revue applique le système Harvard et des spécificités liées à la transcription du japonais, *Ebisu* suit les règles typographiques en vigueur à l'Imprimerie nationale. (À noter : les siècles sont indiqués en chiffres romains petites capitales)

a. Références bibliographiques et bibliographie

Les références bibliographiques sont gérées selon le système Harvard².

Dans le texte, le nom de famille de l'auteur, l'année de la publication, éventuellement les numéros de pages, de la référence sont donnés entre parenthèses.

EXEMPLES DANS LE TEXTE :

S'il existe de nombreux exemples de ce type, le plus symbolique, en ce qu'il en révèle également les limites, est celui de Minamata (Jobin 2006).

Il prédisait même qu'il serait tué par un policier ou un gendarme (Stanley 1982 : 107).

Deux ou plusieurs références des mêmes auteurs publiées dans la même année sont différenciées par les lettres a, b, c, etc. Pour des références de plus de deux auteurs, des citations du texte doivent être ramenées au nom de famille suivi de *et al.*

La bibliographie doit répertorier tous les travaux cités dans le corps du texte et dans les notes par l'auteur. Les références doivent être classées par ordre alphabétique à la fin de l'article. Les références du (des) même(s) auteur(s) doivent apparaître chronologiquement.

1. Les numéros de la revue sont en accès libre sur le portail Revues.org : les fichiers iconographiques originaux qui illustrent les articles, pour lesquels il n'existe à l'heure actuelle aucun moyen de protection, sont téléchargeables librement par l'internaute qui le souhaite.

2. Pour les comptes rendus, les références bibliographiques sont à préciser en notes de bas de page si elles sont peu nombreuses, sans appliquer le système Harvard.

- En bibliographie à la fin du texte, l'ordre des éléments est le suivant :
- Pour un ouvrage :
Nom Prénom date
Titre de l'ouvrage. Sous-titre, lieu d'édition, éditeur.
 - Pour une contribution dans un ouvrage collectif :
Nom Prénom date
« Titre du chapitre », in Prénom Nom (dir./ed.), *Titre de l'ouvrage. Sous-titre*, lieu d'édition, éditeur : pages.
 - Pour un article dans une revue :
Nom Prénom date
« Titre de l'article », *Nom de la revue*, volume (numéro) : pages.
Nom Prénom date
« Titre de l'article », *Nom de la revue*, numéro : pages.

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE ET DANS LA BIBLIOGRAPHIE À LA FIN DU TEXTE :

Berque Augustin 1986a

Le Sauvage et l'Artifice. Les Japonais devant la nature, Paris, Gallimard.

Berque Augustin 1986b

« La forêt de l'identité », *Corps écrits*, 17 : 143-148.

Christy Alan S., 1993

« The Making of Imperial Subjects in Okinawa », *Positions: East Asia Critique*, 1 (3) : 607-639.

Gonon Anne & Galan Christian (dir.) 2009

Le monde comme horizon. État des sciences humaines et sociales, Arles, Picquier.

Hiraoka Toshio 平岡敏夫 1992

Nihon kindai bungaku no shuppatsu 日本近代文学の出発 (Les débuts de la littérature japonaise moderne), Tokyo, Hanawa shobō 塙書房.

Iwao Seichi 岩生成一, Iyanaga Teizō 彌永貞三 & Ishii Susumu 石井進 (dir.) 1963-1995

Dictionnaire historique du Japon, 20 vol., Tokyo, Maison franco-japonaise.

Kamata Satoshi 鎌田慧 2011

« Kyozensu kara rentai e » 拒絶から連帯へ (Du refus à la solidarité), *Gendai shisō* 現代思想, octobre, 39 (14) : 34-45.

Lavelle Pierre 2009

« La recherche actuelle en histoire japonaise », in Anne Gonon & Christian Galan (dir.), *Le monde comme horizon. État des sciences humaines et sociales*, Arles, Picquier : 133-161.

Nanta Arnaud 2012

« The Japanese Colonial Historiography in Korea (1905-1945) », in Rosa Caroli & Pierre François Souyri (eds.), *History at Stake in East Asia*, Venezia, Libreria Editrice Cafoscarina : 83-105.

Stanley Thomas A. 1982

Ōsugi Sakae, Anarchist in Taishō Japan. The Creativity of the Ego, Cambridge, Mass., Council on East Asian Studies, Harvard University.

b. Transcription du japonais

Selon le système Hepburn modifié.

Les voyelles longues (capitales comprises) sont marquées avec un macron (pas un accent circonflexe) : ā ī ū ē ō (Ā Ī Ū Ē Ō).

Ne pas utiliser la lettre « m » pour transcrire ん : *shinbun* (et non *shimbun*).

Utiliser le point séparateur (et non l’apostrophe) comme signe diacritique : *gen.in* 原因 (et non *gen'in*) pour éviter les confusions du type : *genin* 下人.

Pas d’élision devant un mot japonais commençant par un H : le quartier de Hamamatsuchō.

Les *kanji/kana* doivent être spécifiés lors de la première occurrence d’un terme ou d’un nom japonais. En principe, l’ordre est le suivant : transcription en alphabet romain, graphie japonaise, traduction entre parenthèses.

EXEMPLES :

- Les noms propres (personnes, institutions) sont en caractères droits : Abe Kōbō 安部公房 ; Nichifutsu kaikan 日仏会館 (Maison franco-japonaise).
- Les noms communs sont en italique : *tetsugaku* 哲学 (philosophie) ; sauf si le terme est passé dans l’usage courant en français : le nô, le judo, des judokas, le manga, le saké.
- Les titres d’œuvres, de revues, etc., sont en italique : *Shigaku zasshi* 史学雑誌 (Revue d’études historiques) ; *Genji monogatari* 源氏物語 (*Le Dit du Genji*) [Le titre français est en italique lorsque la traduction a déjà été publiée].
- Les toponymes connus (régions, départements, chefs-lieu, ville historique) ne sont pas suivis de leurs *kanji* : Chūbu, Kantō, Hokkaidō, Kyūshū, Fukushima, Kamakura, Nara, Sendai, etc. Les toponymes les plus connus s’écrivent à la française, sans macron : Tokyo, Kyoto, Osaka, Kobe.
- Les citations longues en japonais qui servent de source documentaire ne seront pas transcrites mais seulement traduites en français.

c. Notes

Les notes doivent figurer en bas de page. L’appel de note se place toujours après le dernier caractère du mot ou de la phrase, et toujours avant les signes de ponctuation, y compris les guillemets.

EXEMPLE :

L’indépendance de chacune interdit à tout autre l’accès et la connaissance¹.
Il désire « faire revivre l’esprit oriental par un réveil philosophique² ».

d. Citations

Les citations courtes sont intégrées au texte et placées entre guillemets (choisir les guillemets « à la française » et non “à l’anglaise”). Les citations longues – plus de trois lignes – font l’objet d’un paragraphe séparé avec un saut de ligne avant et après. Toute suppression ou coupure dans une citation doit être signalée par [...]. Précisez la source de toutes les citations.

ANNEXE: Grille d'évaluation envoyée aux experts

Revue Ebisu			
Intitulé de l'article en examen :			
Date de l'envoi en examen :			
Nom de l'évaluateur :			
Date de réception de l'avis :			
	Oui	Non	Voir mon texte
Titre			
Le texte de l'article correspond-il à son titre ?			
Intérêt scientifique			
L'article est-il pertinent pour le domaine des études japonaises ou en regard de l'appel à contribution ?			
Sa problématique est-elle importante pour son champ disciplinaire ?			
L'article est-il novateur, dans son thème, dans la manière de le traiter ou dans les résultats présentés ?			
Qualité rédactionnelle			
L'article est-il rédigé dans une qualité satisfaisante de langue (orthographe, syntaxe, niveau de langue...) ?			
Les idées sont-elles exprimées de manière claire ?			
L'argumentation paraît-elle correcte, des hypothèses aux conclusions ?			
La problématique, la méthode, les analyses, les conclusions sont-elles clairement identifiées ?			
Appareil scientifique			
La bibliographie est-elle pertinente et suffisante ?			
Est-ce que les informations utilisées sont suffisamment pertinentes et précisément référencées ?			
En conclusion, votre recommandation concernant cette proposition d'article (cocher une case) :			
Accepter sans condition			
Accepter sous réserve de corrections			
Faire évaluer de nouveau après modifications			
Refuser en l'état			

Dernière mise à jour
26 juin 2015